



Indemnités employeur arrêt dérogatoire covid

Par Nadege76000

Bonjour,

J'ai été en arrêt dérogatoire covid 5 jours pour garder ma fille positive au covid. J'ai perçu une indemnité journalière de l'assurance maladie de 50%. Par contre, ni mon employeur, ni la prévoyance ne veut me payer d'indemnités complémentaires, sont-ils dans leur droit? Il me semblait qu'on devait percevoir au minimum 90% de son salaire. Merci de vos réponses.